



Municipalité de  
**Ham-Sud**

---

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT RELATIF À L’AFFICHAGE DES AVIS PUBLICS

---

**Avis public** est, par la présente donné par la soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Ham-Sud :

Que le conseil municipal a adopté le 3 avril 2018, le règlement portant le numéro 2018-02 intitulé «**Règlement relatif à l’affichage des avis publics sur le territoire de la municipalité**».

Qu’une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Ham-Sud, le 6 avril 2018

Marie-Pier Dupuis  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière